

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Mouila : le bilan d'étape du Covid-19 présenté au gouverneur de province

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

Le comité provincial de lutte et de riposte contre le Covid-19 dans la Ngounié a animé dernièrement une rencontre de prise de contact avec la nouvelle gouverneure, Paulette Mengue M'OWONE. À l'ordre du jour, le bilan d'étape des activités du Copil dans la province de la Ngounié. Histoire pour cette dernière d'être mieux renseignée sur l'évolution et les stratégies de lutte contre cette pandémie dans sa nouvelle sphère d'autorité. C'est le directeur régional centre-sud Ngounié (DRS), Dr Nigel Igor Makaya qui s'est chargé de faire l'exposé à la gouverneure Mengue M'OWONE. Après une présentation générale de la région sanitaire de la Ngounié sur les plans structurel, du personnel, etc., le DRS a abordé les activités liées à la gestion du Covid-19. Elles sont organisées, a-t-il expliqué, autour de la coordination stratégique, des comités départementaux, ainsi que des

équipes d'intervention rapide réparties dans la zone Ngounié-nord (Mouila, Fougamou, Mandji, Guiétou et Mimongo), et Ngounié-sud (Lébamba-Bongolo, Ndendé, Mbigou et Malinga). Toutefois, a-t-il souligné, les prises en charge se font au Centre hospitalier régional (CHR) de Mouila, ainsi qu'à Lébamba, au centre médical et à l'hôpital de l'Alliance chrétienne de Bongolo. Il a ensuite donné les chiffres enregistrés dans la province au mercredi 29 juillet dernier: 675 prélèvements dont 154 cas positifs (77 à Olam Palm), 46 guérisons et 2 décès. On compte également 90% de cas asymptomatiques, 30% de guérison et 7% de comorbidités. Au regard de cette situation épidémiologique, le Copil a préconisé l'intensification des campagnes de sensibilisation à travers plusieurs supports de communication pour atteindre le plus grand nombre de personnes, afin de ralentir la propagation du Covid-19.



Photo: Félicien Ndonga

Le DRS de la Ngounié faisant au gouverneur le point de la pandémie dans la province.



STAGE INTERENTREPRISE POUR LES GESTIONNAIRES DE RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIFS

- Acquérir une compétence reconnue, rendant le participant autonome et réactif ;
- Maîtriser les contours juridiques, techniques et managériaux pour surmonter les difficultés au quotidien ;
- Tester ses connaissances opérationnelles à l'aide de cas pratiques ;
- Garnir sa bibliothèque de GRH à l'aide des principaux textes réglementaires indispensables, étudiés au cours du stage ;
- S'enrichir d'outils pratiques et de techniques de gestion des ressources humaines.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

MODULE 1 : ASPECTS LEGAUX ET RÉGLEMENTAIRES
(Libreville du 24 août au 04 septembre 2020 ; Port-Gentil du 14 au 27 septembre 2020 et Franceville du 05 au 16 octobre 2020)

A. En guise d'introduction au stage :

1. Le GRH, ses défis, ses interlocuteurs et leurs attentes ;
2. Le GRH face à la pandémie du Covid-19.

B. Les thèmes abordés au module 1 du stage

1. Le recrutement : de l'analyse des besoins en personnel à l'intégration aux effectifs de l'entreprise ;
2. La contractualisation des emplois et la gestion au quotidien du personnel
 - a. Les contrats de travail : typologie, conclusion, sécurisation, exécution, suspension) ;
 - b. La gestion au quotidien du personnel (la gestion du temps de travail, des astreintes, des intérimaires, des heures supplémentaires, du travail de nuit, congés pour événements familiaux et les dysfonctionnements sociaux) ;
 - c. L'hygiène, la sécurité, santé au travail ;
 - d. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) ;
3. Les régimes sociaux et les dysfonctionnements sociaux :
 - a. Les régimes sociaux de la CNSS et de la CNAMGS ;
 - b. Les accidents de travail et de trajet, les maladies professionnelles et non professionnelles ;
4. Le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise, les représentants du personnel et les dysfonctionnements sociaux dans l'entreprise.
 - a. Le pouvoir du chef d'entreprise et le règlement intérieur ;
 - b. Les représentants du personnel : (DP, DS, CSST, CPCEs et la gestion des conflits sociaux) ;
5. Les dysfonctionnements sociaux.
6. La rémunération, les congés payés, et les déclarations sociales et fiscales périodiques.
 - a. La gestion des salaires ;
 - b. Les congés payés ;
 - c. Les déclarations sociales et fiscales périodiques.
7. Les organismes administratifs du travail : le ministre en charge du Travail, l'inspection du travail.

8. Le tribunal social et les procédures contentieuses du travail.

MODULE 2 : ASPECTS STRATÉGIQUE ET MANAGERIAL
(Franceville du 19 au 30 octobre 2020 ; Port-Gentil du 09 au 20 novembre 2020 ; Libreville du 04 au 20 décembre 2020)

C. Les thèmes abordés au cours du stage au module 1

1. **Asseoir son management des ressources humaines.**
 - a. Partir des objectifs stratégiques pour bien définir les objectifs opérationnels de GRH ;
 - b. Mettre en œuvre une organisation et les procédures de GRH subséquentes ;
 - c. Organiser l'appréciation, la notation et l'évaluation annuelle du personnel.
2. **Le management des carrières ainsi que de leur impact sur la performance et la compétitivité de l'entreprise**
 - a. Le pilotage des effectifs ;
 - b. Le pilotage des compétences ;
 - c. Le management de la communication institutionnelle interne et externe ;
 - d. La prévision de la masse salariale (éventuellement avec le contrôleur de gestion).
3. **De la GPEC au Bilan social**
 - a. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
 - b. L'audit social ;
 - c. Les tableaux de bord sociaux (TBS), les statistiques et datas de GRH ;
 - d. Le bilan social.
4. **La rupture des contrats de travail et le calcul des droits (IL et ISR) : aspects juridiques et managériaux.**

En guise de conclusion : la problématique GRH à l'heure de la digitalisation de l'information sociale.

Populations concernées : Les DRH et leurs assistants confirmés, responsables administratifs des secteurs privés et publics.

Durée : 2 semaines par stage (Module 1 ou module 2)

Lieu : Libreville ; Port-Gentil ; Franceville ;

Horaires : de 14 à 18 h 30 de lundi à Vendredi

Animation : interventions alternées de consultants et d'experts.

Tarifs : Module 1 : 675.000 F /participant ; Module 2 : 850.000F / participant.

Effectifs : Nombre de place limité à 15 séminaristes par module.

Renseignements, réservations et inscriptions :
osmose tél. 066 41-20-64 / 077 39-21-38 / 065 45-18-18 / 077 71-11-55
Courriel: osmose2013@gmail.com / gerafine23@gmail.com
WhatsApp : 066 24-78-28 / 077 93-21-38 - Libreville